



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB, KABVS 18.01.2024

Numéro de publication: HR02-1005938272

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Acomet Solar SA, Collombey-Muraz, nouveau AcoReal SA

AcoReal SA

Zone industrielle l'Épine 7
1868 Collombey

Jusqu'ici

Acomet Solar SA

Acomet Solar SA, à Collombey-Muraz, CHE-385.792.121, société anonyme (No. FOSC 110 du 10.06.2021, Publ. 1005213110). Modification des statuts: 12.12.2023. Nouvelle raison sociale: AcoReal SA. Nouveau but: La société a pour but toute opération immobilière, en particulier l'achat et la vente d'immeubles, la promotion, la construction, la rénovation, la location, l'administration, le courtage et la gestion de tout bien immobilier, en Suisse et à l'étranger, à l'exclusion de toute opération prohibée par la LFAIE. La société peut effectuer toute opération financière ou commerciale en rapport avec son but ou apte à le favoriser. Elle peut en outre créer des succursales en Suisse et à l'étranger, accorder, contre rémunération ou non, des prêts à ses associés ou à des tiers, ou fournir des sûretés de toutes sortes pour couvrir les engagements de ses associés ou de tiers, prendre des participations et fonder ou financer des entreprises en Suisse et à l'étranger ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts [précédemment: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00]. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou par lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par lettre ou courriel pour les autres communications. Par décision de l'assemblée générale du 12.12.2023, les statuts de la société ont été adaptés à la conversion de par la loi des actions au porteur en actions nominatives au 1er mai 2021 [précédemment: Le 1er mai 2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives. Les statuts de la société n'ont pas encore été adaptés à la conversion, mais devront l'être lors de la prochaine modification.]. Statuts modifiés sur des points non soumis à publication. Inscription ou modification de personne(s): Egli, Arnold Karl, de Wildhaus-Alt St. Johann, à Montreux, administrateur unique, avec signature individuelle [précédemment: Egli, Arnold, à Olon].

Registre journalier no 161 du 15.01.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 110, Date: 10.06.2021

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais